



Paris, le 1^{er} Juillet 2009

Communiqué de presse

Enjeux et défis de l'industrie en Île-de-France :

Analyser pour Agir

Daniel Canepa, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, a présenté mercredi 1^{er} juillet 2009, l'édition 2009 de la monographie « Enjeux et défis de l'industrie en Île-de-France ». Elaboré à partir des expertises des ingénieurs de la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Ile-de-France (DRIRE), le document s'inscrit dans le cadre d'un étroit partenariat avec les PME.

Dans cette troisième édition des « Enjeux », la **DRIRE Ile-de-France enrichit l'analyse du tissu économique francilien** et propose, pour **6 secteurs industriels** (l'aéronautique, l'animation, les gérontechnologies, l'ingénierie financière, la joaillerie et le web 2.0.), **un programme d'actions** destiné à répondre aux enjeux identifiés et à favoriser la structuration et le développement de ces secteurs.

Un chapitre entier est consacré à l'**opération d'intérêt national (OIN) de Massy-Palaiseau, Saclay, Versailles, Saint-Quentin en Yvelines.**

Plusieurs services déconcentrés de l'Etat ont souhaité s'associer à la réalisation de la monographie, compte tenu de l'importance stratégique de la formation, la recherche et l'international, pour la **compétitivité des entreprises.**

Depuis 2007, la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Île-de-France évalue chaque année les principales filières régionales afin de proposer des actions structurantes de soutien aux PME franciliennes. En 2008, ce sont 839 visites d'entreprises, réalisées par ses chargés de mission, qui ont conduit aux présents diagnostics et propositions d'actions pour aider ces filières à renforcer leur compétitivité.

En 2009, la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT), la Direction Régionale du Commerce Extérieur (DRCE) ainsi que les Directions Régionales et départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP et DDTEFP) sont parties prenantes du projet.

Sur la base des propositions d'actions faites dans l'édition 2009, la **DRIRE vise au renforcement des plans filières au profit des PME franciliennes**, en finançant par exemple le *Pôle de Compétitivité aérospatial ASTech Paris Région* à hauteur de 1,6 Millions d'€.

Retrouvez cet ouvrage sur le site de la DRIRE Ile-de-France : www.ile-de-france.drire.gouv.fr

Contacts : DRIRE Ile-de-France :

- Christine Balian, Chef de la Division Développement Industriel, Tél. : 01.44.59.47.15
- Frédérique Frétard, Chargée de communication, Tél. : 01.44.59.48.37

Enjeux et défis de l'industrie en Île-de-France



Édition 2009


DRIRE
Île-de-France

DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Dossier de presse

1^{er} juillet 2009

L'industrie aéronautique et spatiale

L'Île-de-France est la première région aéronautique française avec 870 établissements et près de 100 000 emplois. Elle dispose d'un tissu industriel riche et varié, de la présence de systémiers et d'équipementiers majeurs de la filière et de nombreux acteurs de recherche et de formation.

Toutefois, la perte d'emplois y est supérieure à celle connue du niveau national.

Le secteur est tiré par la forte croissance du marché de la construction aéronautique civile.

Cependant, ses bons résultats ne doivent pas masquer les mutations du secteur avec notamment la parité euro / dollar, un niveau de concurrence internationale vif, des plans de restructuration des donneurs d'ordres, l'orientation vers l'avion « plus électrique » et l'évolution des réglementations.

Cette nouvelle édition d'Enjeux et défis intègre des informations complémentaires sur le **développement international des PMI et des technologies clés** dans le domaine des matériaux et procédés.

Une étude, financée par la DRIRE, a permis d'identifier les **technologies** prometteuses pour la compétitivité des entreprises, et d'en estimer le degré de maturité tant pour les donneurs d'ordres que les sous-traitants.

Les PME doivent être accompagnées pour relever les défis qui se présentent à elles.

Les principaux axes de soutien proposés par la DRIRE sont le renfort de leur :

- ✓ **compétitivité** (maintien des performances industrielles, modes de travail numériques collaboratifs, maîtrise de technologies clés) ;
- ✓ **capacité d'innovation** avec l'incitation à rejoindre des programmes de R&D ;
- ✓ **structuration** : regroupements, alliances, gestion de la « supply chain » (qui consiste à améliorer la gestion des flux physiques).

Une structuration régionale du secteur est recherchée au travers du **Pôle de compétitivité aérospatial ASTech Paris Région**.

La DRIRE et le Conseil Régional soutiennent ainsi l'émergence d'un plan d'actions opérationnel destiné aux PME et porté par ce pôle.

Une industrie qui doit se restructurer face aux mutations du secteur :

FORCES <ul style="list-style-type: none">↑ Présence donneurs d'ordres et centres de R&D↑ Nombreuses ressources technologiques, scientifiques et de formation↑ Plates-formes aéroportuaires↑ Forte croissance du marché de la construction aéronautique civile (jusqu'en avril 2008)	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none">↓ Tissu industriel de PMI peu structuré↓ Coûts de production élevés (foncier, main d'œuvre)↓ Faiblesse de la structure organisationnelle de certaines PME (achats, commerciale, export, bureaux d'études, usage NTIC)↓ Taille et capacités financières limitées
OPPORTUNITES <ul style="list-style-type: none">↑ Tissu de PMI dense, favorable aux partenariats↑ Positionnement sur de nouvelles prestations (maintenance)↑ Évolution vers la fourniture de prestations globales↑ Opportunités liées au marché de la sécurité ou diversification sur marchés exigeants (médical, ferroviaire)↑ Débouchés liés au développement durable	MENACES <ul style="list-style-type: none">↓ Baisse d'activité industrielle de la région↓ Pressions liées à l'urbanisme↓ Concurrence mondiale accrue par les portails fournisseurs et délocalisation vers les pays à bas coûts de main d'œuvre↓ Prix des matières premières et de l'énergie difficile à compenser par des gains de productivité

➔ Caractéristiques liées à la région.

Contact : DRIRE Ile-de-France :

Clément Mayot, Chargé de mission Développement Industriel

☎ clement.mayot@industrie.gouv.fr

Bijouterie – Joaillerie

Luxe, savoir-faire et renommée mondiale

L'industrie de la bijouterie et de la joaillerie représente en France près de 10 000 emplois répartis dans 2 300 entreprises environ. L'Île-de-France représente à elle seule 35 % de ces entreprises, loin devant les régions Rhône-Alpes (16 %) et PACA (11 %) et bénéficie de la présence historique des grandes marques, vecteurs d'emplois pour toute la filière.

Longtemps épargné par le ralentissement économique grâce à la hausse des ventes à l'international, le secteur y est désormais confronté et doit faire face à la concurrence des pays à bas coûts. Les prévisions 2009 prévoient une baisse des ventes de 3 % et d'importantes réorganisations chez les grands donneurs d'ordres. En outre, se profilent les départs à la retraite de nombreux dirigeants ainsi que des difficultés de recrutement de personnels qualifiés et immédiatement opérationnels.

Innover pour se différencier

La bijouterie-joaillerie parisienne ne peut donc pas compter uniquement sur sa réputation, elle doit réussir sa mutation et relever les défis technologiques et organisationnels qui se présentent à elle. En plus de la gestion des ressources humaines, l'intégration des outils informatiques, la mise en place d'offres de services, la mutualisation des ressources pour réduire les coûts, la visibilité à l'international devraient permettre de répondre aux exigences croissantes des donneurs d'ordres.

Le secteur dispose déjà de nombreux atouts. Les PME ont le savoir-faire, l'innovation, la réactivité, tandis que les donneurs d'ordres possèdent la force commerciale et la renommée internationale. Une interdépendance positive doit donc se maintenir entre tous les acteurs.

Pour aider les entreprises, la DRIRE a déjà engagé plus de 400 000 € dans différentes actions telles que :

- la création du label « Joaillerie de France », symbole du savoir-faire français à l'étranger,
- la mise en place d'une solution de type ERP (Progiciel de gestion intégré qui permet de gérer l'ensemble des processus opérationnels d'une entreprise) intégrant les aspects Production, SAV et Commercial.

Enfin, la DRIRE a identifié plusieurs axes de soutien tels que :

- la conservation et le développement du capital humain via la formation et la promotion des métiers d'art auprès des jeunes ;
- la mise en réseau des acteurs en mutualisant les points de vente des créateurs et en mettant en commun les compétences transversales des fabricants ;
- la préparation de la transmission et de la reprise d'entreprises ;
- le développement des nouvelles technologies et des offres de services à forte valeur ajoutée ;
- la valorisation du savoir-faire français et l'encouragement de la responsabilité sociale des donneurs d'ordre ;
- la promotion des aides destinées aux entreprises.

Une industrie qui possède tous les atouts pour réussir sa mutation :

FORCES	FAIBLESSES
↑ Image de Paris, capitale du luxe et de la création	↓ Petite taille des entreprises aux structures financières fragiles
↑ Savoir-faire français de qualité et personnel compétent	↓ Coûts élevés de la main d'œuvre et de l'immobilier à Paris
↑ Maisons de renommée internationale dynamisant le marché	↓ Pression des donneurs d'ordre sur les prix réduisant les marges des sous-traitants ; Investissements matériels coûteux
↑ Proximité des entreprises du secteur à Paris favorisant les synergies	↓ Manque de notoriété des créateurs indépendants
↑ Présence d'établissements de formation	

➔ Caractéristiques liées à la région

Contact : DRIRE Ile-de-France :

Yohann Mabrier, Chargé de mission Développement Industriel

☎ yohann.mabrier@industrie.gouv.fr

Web 2.0

Un écosystème d'entreprises très diversifié

Le Web 2.0 est un concept désignant les nouveaux usages d'Internet apparus à la suite d'importantes mutations d'ordre social et technologique. Au-delà des concepts Web 2.0, il est intéressant de connaître les entreprises de cette filière en Île-de-France. Leur **existence reste souvent ignorée des internautes**, car ceux-ci ne voient que la partie visible des sites, sans avoir conscience des mécanismes souvent complexes qui permettent d'arriver à des résultats rapides et d'apparence simple.

S'il est difficile d'évaluer statistiquement le nombre d'entreprises de la filière Web 2.0, il semble que **l'Île-de-France, Paris en tête, concentre la majorité des acteurs au plan national, à l'instar de l'édition de logiciels et des services informatiques.**

Quels modèles économiques et quels marchés ?

L'échantillon d'entreprises rencontrées par la DRIRE a permis d'établir quelques grandes tendances. **Ces PME répondent aux mêmes critères que leurs aînées** : enjeu de rentabilité, concurrence internationale forte, segmentation et adaptation aux marchés, course à la taille critique, difficultés de recrutement de certains profils...

Les cartographies réalisées illustrent la **diversité** des PME recensées, tant par leurs modèles économiques (publicité ou commission, micro-paiement, abonnement, marque blanche*), leurs marchés cibles (professionnels, grand public, « BtoBtoC ») et leur positionnement (éditeurs de contenu, prestataires marketing, fournisseurs de technologies, plates-formes de services).

Dans ce contexte, **la DRIRE propose aux PME franciliennes un ensemble d'actions, en complément des actions réalisées au sein des plans filières « Optique et Systèmes complexes » et « Contenus numériques ».**

* Procédé par lequel une entreprise propose un service assuré par un tiers sans que celui-ci apparaisse clairement.

Au-delà du Web 2.0, un écosystème de PME franciliennes riche de sa diversité et ayant soif de conquête et de croissance :

<p>FORCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↑ Territoire favorable par ses infrastructures et la proximité des clients « BtoB » ↑ Tradition d'une industrie des services en ligne ayant donné naissance à un écosystème diversifié ↑ Fort taux d'équipement des ménages français en Internet haut débit ↑ Vivier important de personnel qualifié 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↓ Majorité d'acteurs de petite taille rendant le dialogue difficile avec les différents intervenants du marché ↓ Forte présence d'acteurs américains ↓ Absence d'identité forte comparable à celle de la Silicon Valley malgré la présence d'acteurs de premier rang européen.
<p>OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↑ Politique d'incitation aux partenariats R&D (pôles de rang mondial, projets européens...) et à la mutualisation des moyens ↑ Expertise sur les logiciels libres, levier technologique sur le secteur ↑ Marché de la mobilité et des objets communicants en émergence ↑ Marché croissant du Web 2.0 en entreprise ↑ Attention grandissante des internautes sur l'usage des informations personnelles 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↓ Difficultés de financement dans les premiers stades de développement de l'entreprise, accentuées par l'éclatement de la bulle Internet ↓ Facilités d'implantation et de financement dans des pays concurrents accrues par une forte incitativité des politiques fiscales et sociales ↓ Accès et usage de l'Internet mobile encore limité malgré un fort taux d'équipement du grand public

➔ Caractéristiques liées à la région

Contact : DRIRE Ile-de-France :

Élodie Delpech, Chargée de mission Développement Industriel

✉ elodie.delpech@industrie.gouv.fr

RENFORCER LES FILIERES FRANCILIENNES

Les diagnostics établis par la DRIRE en 2007 et 2008 ont débouché sur la mise en œuvre de plans pluriannuels de soutien aux filières (voir encadré).

Fin 2008, les plans « Optique-Systèmes complexes » et « Contenus numériques » ont émergé, portés respectivement par les pôles de compétitivité System@tic Paris Région et Cap Digital.

Qu'est-ce qu'un plan filière ?

Un plan filière se définit par l'élaboration puis la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'actions complémentaires à vocation régionale, au bénéfice d'un ou plusieurs groupes de PME.

Ces actions sont destinées à structurer leur secteur d'activité et à améliorer la compétitivité de la filière régionale à l'échelle internationale.

La préparation, le suivi et l'évaluation du plan filière impliquent l'ensemble des acteurs économiques pertinents, qu'ils relèvent de la sphère publique ou privée.

Des financements publics de l'Etat et de la Région permettent de soutenir les porteurs de propositions d'actions thématiques.

① Pour en savoir plus : consultez la plaquette « *Participer au renforcement des filières franciliennes* » sur le site de la DRIRE Ile-de-France : www.ile-de-france.drire.gouv.fr

Le Plan filière « Optique et Systèmes complexes »

Environ 1 000 entreprises qualifiées d'offreurs de technologies constituent une large partie du socle technologique de l'écosystème « Optique et Systèmes complexes ». Celles-ci emploient 43 000 salariés et développent un chiffre d'affaires global de plus de 20 milliards d'€.

Le tissu dense des PME-PMI franciliennes de cet écosystème constitue une véritable richesse et l'un des poumons économiques de la région.

La DRIRE et le Conseil régional, conscients de la nécessité de créer les conditions optimales au développement de ces PME-PMI innovantes à fort potentiel de croissance, soutiennent leur développement. D'un budget de 4 millions d'€ sur 3 ans, le plan de soutien s'appuie sur l'analyse de la thématique « Optique et Systèmes complexes », la place particulière des PME, ainsi que sur l'analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités.

Ce plan filière est porté par le pôle de compétitivité System@tic Paris Région, associé au réseau de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, et par Optics Valley, le réseau des technologies optique, électronique et ingénierie logicielle.

La DRIRE soutient quatre des 13 actions définies dans ce cadre notamment des actions de rencontres « PME Grands comptes et PME/PME », d'innovation et stratégie de développement par un programme de séminaires portant sur des thèmes à forts enjeux stratégiques pour les PME, de soutien du secrétariat de l'éco-système et du financement des PME en leur facilitant l'accès aux circuits de financement.²

Les autres actions ciblées, qui bénéficient d'un financement du Conseil régional et de la DRTEFP (ateliers, workshops, prestations individualisées...), permettront aux PME de développer la gestion des compétences, les technologies sans fil, l'innovation, le développement durable et l'intelligence économique.



Le Plan filière « Contenus numériques »

Avec 18 000 entreprises spécialisées, l'Île-de-France apparaît comme la région européenne ayant la plus forte densité d'emplois dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Le secteur des contenus numériques représente 160 000 emplois en l'Île-de-France, soit près de la moitié des emplois français du domaine.

Marchés à la convergence des industries de contenus « classiques » (livre, musique, cinéma), et d'industries nouvelles (jeu vidéo, représentations virtuelles), les contenus numériques ont de fortes interférences sur le développement de nombreux secteurs industriels qui intègrent des outils de représentation et de conception virtuelles.

C'est dans ce contexte de mutations technologiques marquées par la convergence numérique que la DRIRE et le Conseil régional ont décidé d'apporter leur soutien au plan filière porté par Cap Digital, pôle de compétitivité dédié aux contenus numériques.

Fort d'un budget d'environ 4,3 millions d'€ sur trois ans entre 2009 et 2011, le plan s'adresse à l'ensemble des acteurs de la filière qui inclut les contenus cinématographiques, télévisuels, radio, musique, jeux vidéo, livres numériques, représentation numérique, ainsi que les services en ligne, le web et autres services Internet, services sur mobile, objets intelligents...

Ce plan filière vise à :

- ✓ Coordonner la filière numérique francilienne
- ✓ Développer le think tank* « think digital » pour créer et diffuser des informations et des analyses à destination du réseau Cap Digital ;
- ✓ Aider les PME dans leur croissance en proposant des services sur mesure ;
- ✓ Anticiper les besoins en compétences en proposant une démarche d'évolution des formations initiales et continues ;
- ✓ Réaliser un benchmark international et encourager les PME à se situer dans un environnement international.

* Institution de droit privé, regroupant des experts, plus ou moins spécialisés, émettant des idées dans un domaine donné.

Contact : DRIRE Ile-de-France :



Plan filière Systematic :

Hoang BUI, Chargé de mission Développement Industriel : hoang.bui@industrie.gouv.fr



Plan filière Cap Digital :

Étienne KALALO, Chargé de mission Développement Industriel : etienne.kalalo@industrie.gouv.fr

.....